



# COMMISSION FOOT EDUCATIF

## -- DEPARTEMENT TECHNIQUE---

### Procès-Verbal n° 9

Réunion du :	<b>Mardi 27 septembre 2022</b>
Présidence :	<b>M. BOURICHA Guy</b>
Présents :	<b>Mmes REGNIER Ludivine (CTD PPF) - BERNARDINI Laurence – VERLAQUE Aline MM. BAUMANN Frédéric – PATALANO Albert - JANIN Benoit – GUILLAUME Loïc</b>

#### MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).  
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.  
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.  
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.  
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

#### ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier

#### INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Desideratas sur la Page d'Accueil du District « DOCUMENTS FOOT EDUCATIF » ou en cliquant sur le lien suivant : <https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

#### PLANNINGS SAISON 2022 / 2023

[Tous les plannings seront consultables prochainement sur le site du District du Var](#)

## DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS

Le Département Technique recherche des installations pour les manifestations suivantes :

### FESTIVAL FOOT U13G PITCH

- **Samedi 19 Novembre 2022** : 1<sup>er</sup> Tour – FESTIVAL FOOT U13G PITCH (APRES-MIDI)

Les clubs qui souhaitent mettre leurs installations sportives à la disposition du District pour cette manifestation sont priés de se faire connaître au plus tôt.

Merci d'avance.

### TIRAGE AU SORT DU 1<sup>er</sup> Tour

### FESTIVAL FOOT U13G PITCH

Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> Tour du Festival Foot U13G PITCH (à jouer le Samedi 19 Novembre 2022) aura lieu le Mardi 11 Octobre 2022 à 15 Heures 00 au siège du District – Bureau du Département Technique.

Les clubs désirant assister à ce tirage y sont invités.

### U6F à U11F et U6G à U9G

### PLATEAU DE NOËL FOOT DE CŒUR

- **Samedi 03 Décembre 2022** : U6G à U9G – PLATEAU DE NOËL FOOT DE COEUR

**Club ne possédant qu'un seul Terrain** : Déroulement sur toute la journée - MATIN : U6 – U7 – APRES MIDI : U8 – U9

**Club possédant deux Terrains** : Déroulement sur la demi-journée - MATIN ou APRES MIDI (selon votre disponibilité) : U6 à U9

*Cette journée entrant dans le cadre de la solidarité, les clubs faisant la demande devront se rapprocher auprès d'une association caritative à la recherche de dons (TELETHON, RESTO DU CŒUR...). En conséquence l'identité de l'association devra être impérativement désignée et jointe à la demande.*

*Pour chaque site, un appel aux dons sera fait lors des convocations des clubs.*

- **Samedi 10 Décembre 2022** : U6F à U11F – PLATEAU DE NOËL FOOT DE CŒUR (MATIN)

*Cette journée entrant dans le cadre de la solidarité, les clubs faisant la demande devront se rapprocher auprès d'une association caritative à la recherche de dons (TELETHON, RESTO DU CŒUR...). En conséquence l'identité de l'association devra être impérativement désignée et jointe à la demande.*

*Pour chaque site, un appel aux dons sera fait lors des convocations des clubs.*

Les clubs qui souhaitent mettre leurs installations sportives à la disposition du District pour ces manifestations sont priés de se faire connaître au plus tôt.

Merci d'avance.

## JOURNEE DE RENTREE DU FOOT- U10 ET U11

### Remerciements

Le Département Technique remercie vivement les clubs d'accueil : US BANDOL – SIX FOURS LE BRUSC – US LE PRADET - SAINT MAXIMIN O – RAMATUELLE FC – LORGUES ET S – TOULON USAM – OLLIOULES US – SOLLIES FARLEDE LA FARLEDE – BRIGNOLES AS – LES ARCS AS – VIDAUBAN FC ainsi que leurs encadrements pour la mise à disposition de ses installations et les moyens apportés lors de la journée du 17 Septembre 2022.

## FEUILLES DE MATCH

**Les feuilles de matches doivent être correctement remplies et les résultats sont indispensables pour permettre la remise à niveau :**

A mentionner lisiblement :

- Catégorie – Niveau – Poule
- N° de la journée
- N° de la rencontre correspondant au Match joué.
- N° de la journée
- Score.
- Noms, prénoms des joueurs, n° de licences.
- Noms prénoms des dirigeants, n° de licences.
- Noms prénoms de l'arbitre, n° de licence.

## FEMININES

### INFORMATIONS

Pour la saison 2022/2023, la Commission Foot Educatif met en place les différentes pratiques (voir ci-dessous) pour les jeunes Féminines. Les clubs souhaitant y participer doivent s'inscrire sur Footclubs :

**CRITERIUM : U13F – FOOT à 8**

**SAISON 2022 / 2023  
COMPOSITION DES POULES  
PROPOSITION NON DEFINITIVE (en attente accord des Clubs)**

Pour chaque catégorie, les engagements des équipes seront officialisés par la commission

Foot Educatif en fonction du nombre de licencié(e)s du club.

### U6F – U8F / FOOT A 4

**EQUIPES :** COGOLIN SP.C – RC LA BAIE – AS BRIGNOLES 1 – AS BRIGNOLES 2 - SC DRAGUIGNAN – US CARQUEIRANNE LA CRAU – SC TOULON – LE REVEST FC – ET S LORGUES – SC ROUGIERS – AS SAINTE MAXIME – AS MAR VIVO

### U9F – U11F / FOOT A 5

AS SAINTE MAXIME – COGOLIN SP C – LES VALLONS – RC LA BAIE – SC DRAGUIGNAN – EFC FREJUS ST RAPHAËL – LORGUES – FC LE REVEST – TOULON ELITE FUTSAL 1 – TOULON ELITE FUTSAL 2 – JS LE BEAUSSET – US LA CADIÈRE – AV S MAR VIVO 1 - AV S MAR VIVO 2 – US CARQUEIRANNE LA CRAU – SC TOULON 1 - LITORAL SPORT ACADEMY – ET PIVOTTE SERINETTE 1 - BESSE SPORT – AS BRIGNOLES – LA LONDE SO

### U10F – U11F / FOOT A 8

TOULON ELITE FUTSAL – PIVOTTE SERINETTE – US CARQUEIRANNE LA CRAU – LORGUES ET S – FC LE REVEST

### CRITERIUM U13F / FOOT A 8

**Poule A :** AS BRIGNOLES – CA LE CANNET – EFC FREJUS ST RAPHAËL – FC PUGET SUR ARGENS – SC DRAGUIGNAN – AS LES VALLONS – ET S LORGUES

**Poule B :** HYERES FC 2 – US CARQUEIRANNE LA CRAU – LA VALETTE UA – LE REVEST FC – ASPPT HYERES – SP BESSE – RC LA BAIE

**Poule C :** US LA CADIÈRE – EFC LA SEYNE – SC TOULON – HYERES FC 1 – AS MAR VIVO – SIX FOURS LE BRUSC – LITTOTAL SPORT ACADEMIE

## DESIDERATA : U13F

### EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

AS BRIGNOLES  
US CARQUEIRANNE LA CRAU

## GARCONS

### CORRESPONDANCE

ET S FREJUS SAINT RAPHAËL : Forfait général – U12G / HONNEUR Poule A

### ENGAGEMENTS :

US CARQUEIRANNE LA CRAU : Demande d'engagement d'une équipe supplémentaire en U12 HONNEUR

- Plus de place pour la 1ère PHASE, OK pour la 2<sup>ème</sup> PHASE

US LA CADIÈRE : Demande d'engagement d'une équipe supplémentaire en U12 HONNEUR  
- Plus de place pour la 1ère PHASE, OK pour la 2<sup>ème</sup> PHASE

## **AMENDES FINANCIERES**

ET S FREJUS SAINT RAPHAËL : Forfait général – U12G / HONNEUR Poule A :  
AMENDE FINANCIERE 32 €

## **PAS DE DESIDERATA : U10 – U11** **Ces catégories jouent sous forme de plateaux**

## **DESIDERATA : U12 – U13**

### **EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI**

US BANDOL : U12 – PRE EXCELLENCE Poule C et U12 – HONNEUR Poule C  
AS BRIGNOLES : U12-EXCELLENCE  
TARADEAU O : U12 – HONNEUR  
LORGUES ET S : U13 – PRE-EXCELLENCE  
ENT PIVOTTE SERINETTE TOULON :  
U13 – Gaby ROBERT Equipe 1 / U13 – PRE EXCELLENCE Equipe 2 / U12 – PRE EXCELLENCE Equipe 1 /  
U12 – HONNEUR Equipe 2  
US CARQUEIRANNE LA CRAU : U13 –EXCELLENCE  
SC NANS : U12  
FC VIDAUBAN : U12  
UA LA VALETTE : U12 – EXCELLENCE  
ASPTT HYERES : U13 – HONNEUR

## **FOOT EDUCATIF** **Commission des Statuts et des Règlements**

Dossier n°1 : U13 Gaby ROBERT – ENT PIVOTTE SERINETTE / O SAINT MAXIMIN Rencontre du 24-09-2022 :  
Réserves confirmées de ENT PIVOTTE SERINETTE sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de O SAINT MAXIMIN susceptible de dépasser le nombre de joueurs mutés autorisés.

*Prochaine réunion*  
*Mardi 04 septembre 2022*

Le Président : Guy BOURICHA